

Extraits du discours de Rian McLaughlin, présidente de la FEO, devant le conseil d'administration de la Fédération, le 27 août 2014

Tout d'abord, permettez-moi de dire que c'est pour moi non seulement un plaisir, mais aussi un honneur, de jouer pour la deuxième fois ce rôle de dirigeante en votre nom et en celui des plus de 160 000 membres de la Fédération. Je m'emploierai à vous assurer du bien-fondé de votre décision.

Comme il s'agit de mon deuxième mandat, je peux affirmer sans crainte que la présidence de la FEO est un poste unique, riche en possibilités de jouer un rôle de résolution de problèmes, de pacifiste, de liaison, de diplomate et de porte-parole. C'est également le principal moyen qui existe pour défendre les intérêts de la profession sans la contrainte du travail nécessaire et crucial des filiales dans les négociations collectives. Cela dit, lorsqu'on prive une filiale, l'ensemble des filiales, quelques membres ou la totalité des membres de leur droit à une vie professionnelle sûre et respectée, il incombe à la FEO, en tant que porte-parole de la profession, de témoigner de notre solidarité et d'offrir toute l'aide dont nous sommes capables jusqu'à ce que la justice soit rétablie. Tandis que vous entrez dans une nouvelle période de négociations, après deux années difficiles et tumultueuses, sachez que la FEO est votre partenaire calme, et beaucoup plus qu'une partie intéressée.

Dans le secteur de l'éducation financée par les fonds publics, nous jouons un rôle fondamental très spécial au sein de la société. Tandis que nous faisons l'éducation de la jeunesse, nous avons toujours conscience du privilège qui nous est accordé et des responsabilités qu'il mérite. Essentiellement, ce que nous faisons jette les bases pour les générations à venir. Depuis la nuit des temps, notre profession se démarque en inculquant nos valeurs de justice sociale et d'équité pour tout le monde, combinées à l'honnêteté et à la compassion. Et, bien que nous tirions notre force et notre engagement de nos frères et sœurs du mouvement syndical, nous devons également rechercher et créer continuellement des occasions de faire de la sensibilisation, de jeter des ponts et d'établir des partenariats avec d'autres parties qui partagent nos visées justes. J'ai l'intention de continuer à rechercher ces occasions de partage avec vous et nos membres durant mon mandat.

Lorsque j'étais présidente, en 2010, la situation de notre régime de retraite était très difficile. Au cours de nombreux mois de discussions ardues et exigeantes, nous avons pris les décisions qu'il nous fallait prendre pour améliorer la sécurité du Régime. Quatre ans plus tard, le fruit de notre labeur, avec un peu d'aide de l'économie, a permis de rétablir une partie de ce que nous avions dû suspendre à contrecœur. Nous sommes en bien meilleure posture et notre travail continue d'être axé sur une surveillance stratégique et sur le dépôt d'évaluations.

Nous savons toutes et tous qu'il est crucial de faire l'éducation de nos membres au sujet du régime de retraite. Nous savons toutes et tous que les connaissances et l'intérêt concernant le régime de retraite augmentent de façon exponentielle à mesure que les membres approchent de la retraite. Nous savons aussi que la communication de l'information relative au régime de retraite et la prise de mesures pour permettre aux membres de comprendre ces connaissances et de les incorporer dans leurs plans financiers tout au long de leur carrière sont deux des composantes les plus délicates de tout programme d'éducation. Nous devons être implacables dans notre volonté de diffuser l'information, de la rediffuser, de créer et de réinventer des façons d'offrir ces volets éducatifs.

Nous prendrons d'importantes décisions au sujet de la gouvernance du Régime cette année, et nous réfléchirons à la forme qu'elle prendra dans les années à venir. J'ai hâte de connaître les idées et les points de vue de l'ensemble des membres du conseil au fil de nos travaux.